

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE BEJAIA
NIF : 408015000006082

AVIS D'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

La Direction des travaux publics de la Wilaya de Bejaia informe l'ensemble des soumissionnaires que l'avis d'attribution provisoire du marché paru dans les quotidiens nationaux «Eco Times » et «Akhbar elwatane» du 29/10/2025 au profit de l'entreprise **EPE GESI TP SPA** pour un montant et un délai de:

Montant	:159 910 891 , 00 DA TTC
Délais	: Six (06) Mois

relatif à :

Projet : Confortement de glissement sur CW06 du PK01+800 au PK02+800 (par clouage)

est annulé

OBSERVATION :

Les soumissionnaires qui souhaiteraient prendre connaissance des motifs de cette annulation peuvent se rapprocher des services de la DTP / Bejaia, au plus tard trois (03) jours à compter de la date de réception de la lettre recommandée portant annulation de la procédure d'attribution provisoire .

Tout soumissionnaire qui contesterait cette annulation peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Bejaia dans un délai de Dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'annulation dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public , la presse ou le portail des marchés publics, cela conformément à l'article 82 du décret présidentiel 15/247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.